

Randonnées sur la commune

Sion-les-Mines

21



12 km
3 h

16,4 km
4 h

12,7 km
3h15

6 km
1h30

Découvrir les sentiers

Sentier des deux Bois

Chemins ombragés, passage à proximité du site religieux de « La Salette » et d'un ancien moulin à eau, traversée de la forêt de Thiouzé, comblent petits et grands. À pratiquer en période sèche.

Sentier des Mines

Cheminement qui vous emmènera sur les traces des mineurs avec l'ancien site minier de fer de Limèle et le passage en bordure de la forêt de Teillay.

Sentier de Sion à La Hunaudière

Chemins où vous pourrez admirer les beaux paysages vallonnés jusqu'aux plateaux, vue panoramique sur l'étang de Chahun en descendant sur le site des Forges de la Hunaudière, que de découvertes pour mettre tous vos sens en éveil. Passage à proximité du moulin du Pont Godalin avec son musée de la meunerie et boulangerie.

Recommandations aux randonneurs

Lors de votre balade, merci de respecter les lieux et l'environnement qui vous entourent... et de rester sur le sentier balisé.



Départ des sentiers

Place de l'église, Sion Les Mines



Autre départ possible

pour le sentier de Sion à La Hunaudière

Site des Forges, La Hunaudière

Circuit de randonnée

- Départ du sentier
- Sentier des deux Bois
- Sentier de Sion à La Hunaudière
- Sentier des Mines (non inscrit au PDIPR)
- Sentier du tour de l'étang de La Hunaudière
- Variantes des sentiers
- Site touristique / Patrimoine
- Portion de route dangereuse !
Merci de tenir la main de vos enfants !

Code du balisage FFRP®

Sur le terrain, les circuits sont balisés en jaune (sauf mention contraire).

- Continuité du sentier
- Mauvaise direction
- Tourner à droite
- Tourner à gauche

Le PR® est un itinéraire en boucle, conçu sur une commune et qui se parcourt en une journée maximum. Balisage respectant la charte de la FFRP®.



Interdit à tout véhicule à moteur sur chemins de randonnées. Toute infraction sera punie par la Loi



Le Plan départemental de randonnée (PDIPR) élaboré par le Département de Loire-Atlantique avec l'appui du Comité départemental de la Randonnée pédestre, garantit la qualité des sentiers que vous empruntez dans le département. La création, l'aménagement et l'entretien de ces chemins bénéficient du soutien financier du Conseil départemental. Merci de respecter ce patrimoine naturel et fragile.

Été 2019 - Ingénierie touristique : Communauté de communes de Châteaubriant-Derval - Imprimé par nos soins Réalisation : Cartographies et mises en pages © Dessine@Dessine - Tél. 09 52 88 51 42 - RCS Rennes 520029083



Contacts utiles

Mairie de Sion-les-Mines – 02 40 28 95 21
Communauté de communes
Châteaubriant-Derval – 02 28 04 06 33
Office de Tourisme Intercommunal
à Châteaubriant : 02 40 28 20 90
www.tourisme-chateaubriant.fr